

P23/E2,112

DÉLAVÉ

GEO. GOODERHAM ESQ. PRESIDENT.
W. BELL ESQ. VICE PRESIDENTS.
S. F. M. KINNON ESQ.

IN REFERRING TO POLICIES
PLEASE QUOTE THEIR NUMBERS.

Inc. F. Ellis.
Managing Director.



Manufacturers
Guarantee & Accident
Insurance Company.

Rolland, Lyman & Barnett
PROVINCIAL MANAGERS
OFFICES, 162 ST. JAMES STREET
MONTREAL.

Agency May 2nd 1895

Jules Beauchamp Esq.
Secy. City of St. Henri.

Dear Sir,

With regard to claims of *Beuthon vs. Yvon*
Beuthon, judgment in which has been enforced
in *Beuthon*. Would you kindly advise us full name and
address of this man and also what property he holds
within the municipality in order that our solicitors
may *procure* same costs.

Kindly advise us per return of *Beuthon* &
amount to be paid *Yvon* very truly
Yours
Rolland, Lyman & Barnett.

P23/E2,112

roy -
Le jugement
de
Leon Bailon

2 Mai 1895
JRS

P23/E2,112

BEAVER CUTLERY WORKS.

(ALFRED TREVITHICK & Co., PROPRIETORS.)

ST. HENRI, MONTREAL.

May 2nd 1895

M^r Jules Beauchamp
Sec Treasurer
S^c Henri

Sir
We beg to inform you
that statement for taxes
just received is incorrect.
We have paid on property
2222 & 2225. 502220 582221 in end
of Dec 1892.
We owe for 1893. & overment
from Taxes for 1894.
We trust that you will
with least delay send a
correct & detail statement
of Taxes due from us & credit
us with legal cost of 25^{cts}
which we paid & to which you
had no right to put us in
action Dec 24. 1894

Yours truly
Alfred Trevithick Co

N^o 6202

Letta de alpus
Mevichik Re
Jussi de pomante
per la Letta
a 2 May 1895

1895

[Faint handwritten notes on the left side of the page]

[Faint handwritten notes in the middle of the page]

[Extensive handwritten notes on the right side of the page]

RENAUD GUILBERT MONTREAL

ST. NICHOLAS

P23/E2,112

2 Mai / 1895

Province de Québec }
 Cité de Ste-Henri } Chemins du Conseil de la Cité
 de Ste-Henri tenue à Ste-Henri au lieu
 ordinaire des sessions du dit Comité
 dûment convoqué conformément à la
 loi à laquelle assésée sont présents
 M M les Echevins W. Labiche président
 & M Eug. Guay, M le Maire J. Moquin
 présents

Il est ordonné et statué par résolution
 du Comité des Chemins comme suit:-

Il est résolu et adopté à unanimité
 que l'inspecteur de la Cité soit autorisé
 à élever le terrain et mettre un trottoir
 permanent en face de la propriété de
 Dr Jos. Lenoir:-

copulacum
 cas 3 mai 1895
 at inspecteur
 &

Résolu et adopté à unanimité que
 l'inspecteur soit autorisé de faire trans-
 porter le rouleau à vapeur pour
 réparations chez M. Leclercq
 sou.

copulacum
 cas 5 mai 1895
 at inspecteur
 &

et la séance est levée
 (M. Senecal
 Asst Greffier) W. Labiche
 Président

N^o 6203

Assemblée du comité
des chemins terre
le 2 Mai 1895

J. P.

P23/E2,112

P23/E2,112

TEL : 2915.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

AVOCAT

Bureau : Coin Rue Notre-Dame 1047 et Cote St-Lambert 5.
Residence : 31 Park Avenue, St-Henri.

Montreal, 3 Mai 1895

Au Conseil de la Cite de St Henri,

St Henri

Chers Messieurs,

Il y a quelque temps, sur les instructions de M Andre Bray, j'ai fait enregistrer sur votre immeuble ou sont erigees les fondations d'un incinerateur, un bordereau etablissant en sa faveur une somme due de \$895. pour travaux et materiaux fournis

M Bray espere et compte que vous voudrez bien lui regler cette somme sans qu'il soit oblige de recourir a aucunes procedures

Veuillez agreer et me croire

Votre tres devoue

M G La Rochelle

P23/E2,112

N^o 6204

Lettre de J. Macdonald
avocat de Ordre
Roy de enregistrement
Fin de l'ordonnance
Reclamations de l'ordonnance
de l'administration

5 mai 1895

42

MAISON DE LA VILLE DE MONTRÉAL

M. G. LAROCHELLE, B. A.

P23/E2,112

Telephone Bell 2953.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flr).

Montreal, 3^d Mai 1895.

A Jules Beauchamp,
Ecr. Greffier

ST HENRI.

Monsieur le Greffier:

La cause de Jacob VS. La
Cite de St Henri est fixee

au dix du mois courant.

Veillez donc être assez bon de nous fai
re connaitre les noms des témoins afin que nous les
assignions.

Votre Tout Devoue:

J. A. C. Madore

P23/E2,112

N^o 6205

Lettre de J. A. B.
Madame Be
Témoin de la cause
de Jos. Jacobi
La cité de St-Henri
contref. ministère
3 Mars 1895
J.B.

MADORE & GIERIA
Advocates & Barristers

MILLS

P23/E2,112

Cable address "Montgibb"

McGIBBON & DAVIDSON.
ADVOCATES.
R. D. MCGIBBON Q.C.
PEERS DAVIDSON.
TELEPHONE N° 2807

New York Life Building
Montreal, May 3rd, 189

-M-

Jules Beauchamp, Esq.,
secretary & treasurer,
Town of St. Henri.

Dear Sir: -

RE CARON V TOWN OF ST. HENRI

In this matter we have examined E. Verville,
Oliver Thurston, A. Gregoire & Edmond Lanctot,

we have your letter enclosing notes to Sydney Davis
D. Gilbert & Thomas Rodgers, with statement that you cannot find
them at these addresses. They are the addresses given by them at
the coroner's inquest, and we would be obliged if you would have
a man enquire at these places where they have removed. It is most
important that we should obtain their statements, and ascertain
their whereabouts.

There yet remains Ernest Craig, Cote St. Paul;
Writz Jeanson, 63 Marion Avenue, who is a very important witness,
Frederick I. Schewarth, Electrician Bell Telephone, Ovila Lalonde
43 Marion Ave.

We would be obliged if you would kindly have these
witnesses attend without delay.

P23/E2,112

J. B. 2.

In the above list we have only named the witnesses who were examined at the coroner's inquest.

We would like you, however, to employ Mr. Lapointe or some other witness officer to ascertain from residents in the neighbourhood of the accident, what other eye witnesses there were

We desire particularly to prove that the conversation which took place between the deceased and the by-standers previously to the action.

Yours truly,

G. O. Gauthier & Davelos

No 6206

Lettre de M^r Gibson
A Davidson Re
Amois de la
cours de justice
de la cite de St. Louis
3 Mars 1895

YB

ST. LOUIS
MAY 1895

P23/E2,112

P23/E2,112

Montreal 3 Mai 1895

Reçu du Greffier & Trésorier de la cité de St Henri
un double de la liste des Electeurs Parlementaires
pour l'année 1895 de l'arrondissement No I au No 10b
inclusivement.

J. Allaire

Le Greffier

1, année 1895

les journaux sont

de l'ère des élections

et de la législature

10

P23/E2,112

No 6207

Reçu du registrateur
Re liste des electeurs
parlementaires pour
l'année 1895

3^e Mai 1895

Reçu de l'electeur

pour l'année 1895 de l'electeur
au nombre de 10 votes des electeurs
Reçu de l'electeur de la ville de St Henri

Montreal 3 Mai 1895

P23/E2,112

A la Corporation de la Ville de St. Henri

Veuillez être assez bon de certifier Monsieur
Laurier, propriétaire de la maison, portant
les numéros 85 & 87, de vouloir bien faire
disparaître les pignons des la dites maison
qui embarrassent le trottoir de la Rue Rose de
Lima.

David Fournier.

St. Henri 14 Mai 1875.

P23/E2,112

N^o 6208.

Lettre de David
Forumer se plaignant
d'obstruction vis. a. vis.
propriété N. Larin
Rue Rose DeLima
4 mai 1895
YB

P23/E2,112

M. Henri 4 Mai 1895

M. J. Beauchamp.

Veuillez être assez bon d'entrer
pour la prochaine assemblée de comité, ou de conseil
^{Question} l'engagement de M. Banville comme gardien du
dépôt de la côte St Paul. Notre Cte
Alfred Leduc
Secrétaire

P23/E2,112

N^o 6209

Question de
l'engagement de
M^r. Louis Bessille
gardien du Dépôt
4 mai 1895

[Signature]

P23/E2,112

SECRETARIAT PROVINCIAL.

N^o 1304/95.

Québec, le 4 mai - 1895.

Monsieur,

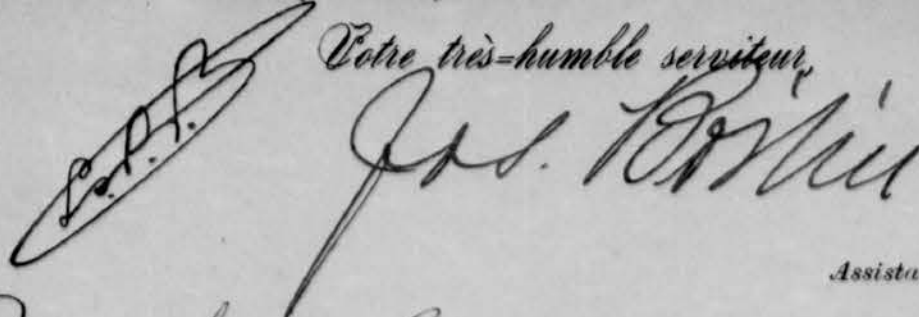
J'ai l'honneur d'accuser réception de la requête
du conseil de la cité de St Henri, avec
certains documents relatifs à l'établis-
sment d'une cour de Recorder & à la
nomination de M. G. La Rochelle, i.e.
avocat, comme Recorder

et de vous informer que le sujet auquel elle a rapport recevra
considération.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,



Assistant-Secrétaire.

Jules Beauchamp, Sec.
Greffier-Trésorier
St Henri.

N^o 6210

Lettre du Secrétaire
Provincial de ce nom
reception des documents
Par le com^{te} de Beaudouin
7 mai 1895

[Signature]

P23/E2,112

N^o 6211

Lettre de Soeur Marie
 Angèle Supérieure
 du couvent de Ste Anne
 de St-Henri Re
 Raccordement du fil
 électrique du couvent
 à la Station St-Henri
 8 Mai 1895

YD

Couvent de Ste Anne
 St-Henri, 7 Mai 1895

A son Honneur Monsieur le Maire
 et Messieurs les Conseillers de St-Henri
 La consignée prend la respec-
 tueuse liberté de vous représenter
 que les années dernières la Corpo-
 ration avait fait poser un fil
 électrique entre le couvent des Soeurs
 de Ste Anne et la Station de Police
 Que ce fil a été déplacé occasionnel-
 lement, et qu'elle regrette beau-
 coup pour la sûreté de sa
 maison. Elle vous supplie de
 vouloir bien lui accorder comme
 faveur la communication entre

P23/E2,112

entre le Couvent et la station.

En retour elle me ussura
de demander au Ciel votre
santé et votre prospérité.

Avec un profond respect
Votre très humble servante
Sœur M. Goyon, Sup.^{re}

P23/E2,112

St-Henri 7 Mai 1895

A Monsieur le Maire ainsi qu'à
Messieurs les Echevins.

Depuis quelque temps mon locataire
J. B. Poitras me dit qu'il souffre dans
son commerce parce qu'il n'a pas de
trattori devant l'entrée de son ma-
gasin #2162 Rue St-Jacques. Veuillez
donc y prévoir si non temporairement
ce faisant vous m'obligez beaucoup
J. B. Lepelletier

P23/E2,112

No 6272
Lettre de J. B. Lafleur
de plaignant de la section
des fiens de la paroisse
ce 8 mai 1895
J.B.

Cité de St Henri

A Monsieur le maire
 & à Messieurs les échevins de
 la Cité de St Henri.

Nous, soussignés, Joseph Beau-
 lae, & Osias Hamondou, souss-
 d'ice de la Cité de St Hyacinthe.
 Exposons respectueusement:

Que nous sommes propriétaires
 d'un carrousel tournant à
 vapeur.

Que nous désirons venir dans
 St Henri donner des représen-
 tations.

Que nous nous demandons
 le privilège exclusif d'ici au
 mois de juillet prochain (1895)

Que la représentation durera
 une quinzaine de jours, au
 temps qu'il nous conviendra
 pendant cette période de
 deux mois.

C'est pourquoi nous nous
 demandons de ne pas accor-
 der de privilège à d'autres
 qu'à nous, d'ici au mois
 de juillet & de nous accorder
 la permission de nous in-
 staller ~~ou~~ ~~soit~~ ~~soit~~ ~~soit~~
 dans sur le terrain de mes
 sieurs

siens Aquin & Hyveire, sur
l'avenue Harin, cité de
St Henri.

Veillez nous faire connaître
vos conditions, espérant que
vous serez favorables à
notre demande

Le tout humblement soumis:

Joseph Beaulac

&
Osias Plamondon

par Joseph Beaulac Route 389 S.O.
St Hyacinthe

N^o 6213

Lettre de Mr. M. Beaulac
Osias Plamondon
Demandant d'exposer
un terrain sur le
terrain Aquin Hyveire
situé entre St Henri
Rue Harin

Mai 1895

72

Fol des Minutes

475

P23/E2,112

Foussaint J. Aquin.

BELL TELEPHONE 8002

Louis P. Itzweire.

Manufacturiers de
PORTES,
CHASSIS
JALOUSIES
MOULURES
de toutes sortes
TOURNAGES
DECOUAGES
BOIS SCIE
BLANCHI
ET EMBOUVETE
Etc. Etc. Etc.

Aquin & Itzweire,

BUREAU ET MANUFACTURE

COIN DES RUES VINET ET TRACY

Ste. Cunegonde de Montreal, 8 Mai

1895

Messrs les Membres du Conseil
Ville de St. Henri

Messieurs:-

Faisant appel à votre patriotisme, la
Société de Colonisation de Montreal veut
vous demander de leur procurer la salle
de votre Hotel de Ville dans le but de
donner une conférence illustrée sur la
Colonisation dans le courant de la semaine
prochaine.

Monsieur le Curé pour sa bonne
part a promis d'annoncer cette conférence
dans l'Eglise dimanche prochain, donc,
messieurs esperant que vous ferez votre bon
part pour contribuer au succès de
cette entreprise patriotique et nationale
nous vous soucions d'avance

Vos très dévoués

La Société Gen de Colonisation

par René Dupont

Veuillez adresser votre réponse

St. J. A. Brisson, 2546 Notre Dame

Montreal

N^o 6274.

Lettre de la Société
de Colonisation
demandant l'usage
de la salle pour
une conférence
le 8 Mars 1895

[Signature]

P23/E2,112

P23/E2,112

PRIMEAU & CODERRE
Avocats, Procureurs, Etc.
EUGENE PRIMEAU, L. L. B.
LOUIS CODERRE, L. L. B.

EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33
107, rue St-Jacques, Place d'Armes,

Montreal, 26 août 1895.

A messieurs le maire & à messieurs les
échevins de la cité de St-Henri.

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous appren-
dre que la société St-Jean-Baptiste de
St-Henri a résolu à sa dernière séance
de célébrer sa fête patronale le 23 juin
prochain. Vous savez que cette société se
compose de la presque totalité de la popu-
lation de St-Henri, et vous voudriez faire une
célébration digne de votre société ou pour mieux
dire de votre cité la troisième de la province.
Vous comptez donc beaucoup sur la fo-
rtitude, le zèle et le dévouement de tout
St-Henri. Et je viens aujourd'hui vous
messieurs de conseil, vous en donner la preuve.

Pour fêter dignement, il nous faudrait une
jolie somme d'argent. Or la société n'a pas
à l'heure actuelle un seul cent en caisse. Si
cette caisse nous voulons la remplir par nos
contributions volontaires de tous nos compatriotes de
St-Henri. Et aujourd'hui nous vous

P23/E2,112

PRIMEAU & CODERRE
Avocats, Procureurs, Etc.
EUGENE PRIMEAU, L. L. B.
LOUIS CODERRE, L. L. B.

2

EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33
107, rue St-Jacques, Place d'Armes,

Montreal, 189

tin sera promue dans les differentes
quartiers de la cite et comme nous voulons
avant tout faire de cette celebration une
fete de famille, nous frapperons a toutes
les portes et recueillant avec plaisir meme
l'obole du plus humble d'entre nous. Mais
nous n'oublierons pas les plus favorises
des dons de la fortune. Et c'est pour
cette raison, mes sieurs du conseil, que conforme-
ment a une resolution adoptee a notre
seance d'hier soir, j'ai l'honneur de de-
mander au conseil canadien-francais de la
cite de St-Henri de donner son cheque
payable a l'ordre de notre president, mon-
sieur Francis St Germain, l'un des membres
du conseil, la tete de notre population.
Et nous sommes certains que votre exemple
nous aidera a mener a bonne fin notre
entreprise. Vous remerciant par anticipation,

* au fait
de la
preparation
de la
celebration.
L.C.

J'ai l'honneur d'etre,
messieurs,

Votre obeissant serviteur,

Louis Coderre
Secrétaire pro tempore de
la Société St-Jean-Baptiste de St-Henri.

No 6275

Lettre de M Godene
Avocat et Celebation
de la S^{te} Jean B^{te} à
M^{rs} Henri demandant
une action au
Conseil pour la
fête ce 8 Mai/95

P23/E2,112

P23/E2,112

GRANVILLE C. CUNINGHAM.
MANAGER & CHIEF ENGINEER.

Montreal Street Railway Co.

Montreal, 7th. JUNE, 1895.

JULES BEAUCHAMP Esq.,
Clerk & Treasurer,
St. HENRI.

DEAR SIR:-

We are anxious to meet a Committee of the members of your Council, to discuss the question of construction work in your municipality. Could ^{you} arrange to meet on Tuesday of next week, in the afternoon, say between 3 and 4, in Mr. Forget's office, on Notre Dame St.? If you can fix this please let me know, but if this day is not convenient please arrange some other day at the same hour and place.

Yours truly,

Granville C. Cunningham
Manager & Chief Engineer.

*Rep
6/18/95*

P23/E2,112

N^o 6276

Lettre de G. L.
Birmingham
demandant un
conseil de la
reunion
8 mai 1895

412

Je suis heureux de vous
avoir écrit et de vous
avoir dit que vous
avez été un grand
service à la cause
de la religion et
de la morale.

Repondre que le conseil
reunion de la
Général de la
le 15 courant à 8
h. du soir
Reu. M. J. J. J.

Je suis sûr que vous
avez été un grand
service à la cause
de la religion et
de la morale.

Yours truly,
G. L.

Manager & Chief Engineer.

SEP. 1895

A Son Honneur le Maire
à Messieurs les Échevins de la Cité
de St. Henri.

Messieurs:

Les soussignés citoyens &
propriétaires de la Cité de St. Henri
Demandons de bien vouloir vous accor-
der, dans les prochains travaux, l'ouver-
ture de la rue Langelier de puis la
rue St Jacques Ouest jusqu'au
terrain du Parc St. Henri.

Ce faisant vous serez bienfaisants
et la Cité de St. Henri & les pro-
priétaires du quartier St. Antoine.

Et vos humbles serviteurs ne
cesseront de l'être:

H. Michaud

Louvain ^{sa} ^à Ruel

Alfred Laroc ^{notre}

Louis Ducharme

Olivier Decarie

M. Poyette

J. B. Cazalais

Arsène Picharme

Napoléon Laroc

H. Dufont

Espère Vian

Augustin Taillefer

A. Gagnon

J. J. Lorrain

Napoléon Riel

Charles Savage

Comité Service

Charles Kagnier
 Philippe Tessier
 Gédéon Viau
 L. J. Maierowf

Louis Lachaine

Marguerite Nadon

Thelie Nadon

Wiffred Mantel

Gedean Viau

Gelex Clairaux

Joseph Mantel

Gedon Robert

Isaie Essier

Venense Labaue

Denis Ouellette

Cressie Labaue Pere

Cressie Labaue bis

Phaude Labaue

Moise Lapeon

Halfred Charbeaumeant

Aggie Benoit

Benjamin Caumeneau

Zatigue Lachainne

J Bts Legaré

Mederic Gauselin

Pierre Charette

St. Charron.
 D. Courvoisier
 Joseph Lemoine
 Madame St Germain
 Lucien Desjardis

Louis Picard
 St. Siguin
 Pierre Charette
 J. Baptiste Nantel
 Francois Baucher
 Edmond Perron
 Mrs St Germain

Baptiste
 Avila Gussou.
 Joseph Gacembe
 H. R. St Denis
 J. N. St
 Louis Trauchau
 Lambert Gochapelle
 Desire Cleroux

No 677

Requise de la commune
des Conseillers de vouloir
bien travailler à l'ac-
complissement de la
Législation

Mai 1895.

P23/E2,112

P23/E2,112

MFGIBBON & DAVIDSON.
ADVOCATES.

R.D. MFGIBBON Q.C.
PEERS DAVIDSON

TELEPHONE N° 2807.

-M-

Address "Montgibb"

*New York Life Building
Montreal. May 9, 1899*

Jules Beauchamp, Esq.,
Secretary Town of St. Henri,
St. Henri. P. Que.

Dear Sir:-

re Caron v Town of St. Henri

Will you kindly give us a reply to our letter of
the 3rd instant in regard to this matter.

yours truly,

M. Gibson & Davidson

P23/E2,112

No 6218

Mr Gibson & Anderson
de demande Tim
reponse a sa lettre
re Caron &
St-Henri

9 mai 1895



Cabinet du Greffier de la Cité.

St. Cunegonde 9 mai, 1895

Jules Beauchamp, Ecu.
Greffier de la Cité de St. Henri.

Cher monsieur,

J'ai reçu instruction
du conseil d'accuser réception de trois
billets consentis par la Montreal Water &
Power Co., dont deux endossés par la Cité
de St. Henri et un autre à l'ordre de
la Cité de St. Cunegonde; et vous deman-
der pour quelles fins ces billets nous sont
donnés.

Votre etc.,

Chs. Fortin
Greffier.

10000
 Cité de Ste Genevieve, 8 No 94

Reçu de Jules Beauchamp, Greffier
 & Trésorier de la Cité de Ste Genevieve, le
 billet promissoire de la "Montreal
 Water & Power Coy" signé par E.W.
 Hulston, Pres. & H.L. Clutterford
 Secy, et endossé par F. Dagenais,
 Mayor et Jules Beauchamp, Greffier
 & Trésorier de la Cité de ^{St. Hubert} ~~St. Hubert~~,
 à un an du 1^{er} Novembre 1894
 au montant de Cent Mille
 piastres, payable au bureau de la
 Montreal Water & Power Coy, avec
 intérêt à 6% en paiement de
 la balance due sur le prix
 d'achat de l'Agueduc, Conformé-
 ment à une résolution du Con-
 seil de la Cité de Ste Genevieve
 en date du 31 Octobre 1894 dont
 copie ci-jointe.

.Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Ste-Cunégonde de Montreal.

.Séance du 31 Octobre 1894

.Attendu que la Cité de St-Henri offre à la Cité de Ste-Cunégonde de Montreal un billet promissoire de cent mille dollars (\$100.000.00) à douze mois, consenti par la "Montreal Water&Power Co" et endossé par la dite Cité de St-Henri de Montreal en paiement de la balance due sur le prix d'achat de l'aqueduc tel que par contrat.

.Il est unanimement résolu que ce Conseil accepte le dit billet de cent mille piastres, à douze mois, à condition que la Cité de St-Henri en paie l'escompte, étant entendu que le dit billet est accepté sans préjudice ni novation à aucun des privilèges et hypothèques résultant en faveur de la Cité de Ste-Cunégonde de Montreal, en vertu dudit contrat, et que son Honneur le Maire L. H. Hé-nault et Chs. F. Perlier, greffier, soient autorisés et sont par les présentes autorisés à endosser le dit billet pour et au nom de la Cité de Ste-Cunégonde de Montreal afin d'en faciliter l'escompte.

Vrai Copie
Chs. F. Perlier
Greffier

Signé L. H. Hé-nault
Maire
Chs. F. Perlier
Greffier

P23/E2,112



Cabinet du Greffier de la Cité.

Ste. Cunégonde 6 6 Novembre 1894

18

Jules Beauchamp Ecr .

Sec. Tres

St-Henri

Monsieur.

Ci-Inclus veuillez trouver copie d'une résolution du Conseil de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal passé à sa session le 31 Octobre dernier re-réclamation de cent mille dollars. (\$100,000.00)

Alfred P. Lefebvre
J. Lefebvre

Commissaire de Québec
(Cité de St-Henri)

Extrait de la série des délibérations du
Conseil de la Cité de St-Henri

Séance du 24 Avril 1895

Propriété par Mr. Behren Adeline
secondé par Mr. Behren Albert
que le montant des intérêts dus
par la Compagnie The Montreal Water
& Power Co. de Montreal de quinze
mille huit cent neuf \$ et de dollars soit
garanti par la Cité de St-Henri qui
consent à endosser un billet à quatre
mois de date et que monté au billet
dise produit de ce montant, payable
à la Cité de St-Henri, le dit
montant étant les intérêts accrus
sur la Balance due par la dite
Compagnie à la Cité de St-Henri, et Mr
C. C. C. et les autres sont autorisés
à endosser le dit billet, mais ce à
condition que la Compagnie pose lieu
à chaque propriété bâtie ou devant
être bâtie sur le terrain Orlan
H. et autres, et de plus aussitôt
que la garantie de 10% requise
pour l'approvisionnement sera faite par
Mr. G. A. D. et autres, la Compa-
gnie devra mettre un tuyau con-
duite d'eau de douze pouces de
diamètre sur les arcades de la
rue Notre-Dame, de la rue Ste-Éli-
zabeth au chemin de la Côte St
Paul.

Pour la motion: _____

A A Delorme, A A Bernard
& A Taillefer
Contre M Guy Guay
Motion adoptée.



Certifié vrai extrait de l'un des
délibérations sur le sujet de la dite
dite Henri.

Bureau de l'ancien
dite de St Henri
ce 26 jour 1895

Jules Beauchamp
Geoffroy Tremblay

P23/E2,112

*Recu 2270011895
@ 1. 50. 6. 1895*

Extrait des Minutes du Comité des Finances en date du 25 Mars 1895.

Ce Comité recommande ~~à~~ au Conseil de réclamer de la cité de St- Henri la balance due sur le prix d'achat de l'Aqueduc et les intérêts, et à défaut d'un prompt règlement, la Cité de Ste- Cunégonde se verra forcée de prendre des procédés légaux pour le recouvrement de la dite somme et des intérêts.

(Vraie copie)

Chs. P. Lorlé
Président

Chs. P. Lorlé
Greffier.

P23/E2,112



*Recu le 27 avril 1895
@ 1.50. S. M. J. M.*

Cabinet du Greffier de la Cité.

Ste. Cunégonde 27 Avril, 1895 18

Mons. Jules Beauchamp,

Greffier

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint copie de deux résolutions, l'une en date du 25 Mars et l'autre en date du 25 Avril, du Conseil et du Comité des Finances de la Cité de Ste-Cunégonde.

Votre tout Dévoué,

Chas. Fortin
Greffier.

P23/E2,112

Montreal, 1st April 1895

To City of St. Henri

To The Montreal Water & Power Co. Dr.

Payment to be made at the Office,
Room 62, Imperial Building.

By			
By Interest on \$100,000.			
from 1 May '92 to 1 Oct '92, 5 mos. @ 4 1/2%		1875	
. 1 Oct '92 to 1 Oct '93	@ 6%	6000	
. 1 Oct '93 to 1 Oct '94	@ 6%	6000	
. 1 Oct '94 to 1 Nov '94, 1 mo. @ 6%		500	
		<u>11,375 00</u>	
5 mos. accrued interest on \$11,375.00	@ 6%	359 27	11,734 27
4 mos. discount on \$11,734.27	@ 6%		<u>294 68</u>
			\$15,029 05

P23/E2,112

Telephone Bell 2953

MADORE & GUERIN

Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.

J. A. C. Madore, B.C.L.

P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flr).

Montreal, 15 Mai 1895

Monsieur Jules Beauchamp
Greffier

Monsieur

J'ai examiné
les papiers dans l'affaire
de la "Montreal Water & Power Co."
& je crois que vous devriez
répondre comme suit, à la
lettre de M. J. P. Portier, Greffier
de la cité de Ste Cécile.

- Les billets dont vous accusez
réception dans votre lettre du

P23/E2,112

Telephone Bell 2953.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flr).

Montreal, 189.....

du 9 mai courant vous sont
donnés, pour nous conformer
à la résolution passée par le
conseil de la Cité de Ste-Anne
de Montréal, le 31 d'octobre
dernier (1894), dont copie
vous a été communiquée.

Votre serviteur
J. A. C. Madore

*Reçu en 27 avril 1895
@ 1.50 G. Du M. M.*

Ste- Cunégonde, 27 Avril, 1895

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Cité de Ste-Cunégonde de Montreal, en date du 25 A-
vril courant.

Mons. l'echevin A.S. Delisle propose, secondé
par Mons. l'Echevin H. Fauteux, que la résolution du 31 Oc-
tobre dernier, acceptant de la Cité de St- Henri un billet
promissaire de \$100000.00, à douze mois, du premier Novembre
1894, souscrit par la "Montreal Water & Power Co." et en-
dossé par la Cité de St- Henri qui devra payer l'escompte
du dit billet en règlement de la balance du prix d'achat
de l'aqueduc, soit reconsidérée.

Mons. l'Echevin A.S. Delisle propose, secondé
par Mons. l'Echevin H. Fauteux,

Attendu que la Cité de St- Henri a négligé et
refusé de donner le billet plus haut mentionné et aussi
d'en payer l'escompte, tel que spécifié dans la résolution
du 31 Octobre dernier, qu'il soit résolu que cette réso-
lution soit annulée à toute fin que de droit et que copie
des présentes soit envoyée à la Cité de St-Henri.

Vraie Copie.



Chs. J. Forlied

Greffier.

Comme de Québec }
Cité de St-Henri }

Extrait de l'avis des deli-
berations du conseil de
la cite de St-Henri

Séance du 31 Oct 1894

Vu que la cite de Ste Cécile
du Mutual Cement a accordé
à la cite de St-Henri un délai
d'un an pour le paiement
de la Balance due sur le prix
de l'Agueduc, savoir Cent Mille
Dollars & a accepté le billet de
la Mutual Water & Power Coy à
un an de date pour la dite ba-
lance endossé par la cite de St-
Henri;

Il est résolu à unanimité
que la cite de St-Henri accorde à la
Mutual Water & Power Coy le
même délai d'un an pour le
paiement de la dite somme de
Cent Mille Dollars, qu'elle ac-
cepte pour ce montant, le billet
de la Compagnie à un an de
date & que le Secrétaire et le
Greffier soient autorisés à en-
dosses le dit billet & le trans-
porter à la cite de Ste Cécile

Certifié vrai extrait de l'avis des
deliberations du conseil de la cite
de St-Henri

Jules Beauchamp pm
Greffier Municipal

Bureau du conseil }
Cité de St-Henri }
ce 7 Nov 1894 }

No 6778a

Documents rela-
tifs au montane de
\$10000 du passe
Henri a Ste Anne-
Gode

9 mai 1895

400



P23/E2,112

P23/E2,112

W. M. Ramsay,
Manager.

J. HUTTON BALFOUR,
Supt. of Agencies.

The Standard Life Assurance Company's Office.
(Established 1825)

Montreal 15th May, 1895. *189*

Dear Sir:-

I have not yet heard from you with reference to the
payment of the interest on these St. Henry notes. Kindly let me
hear from you at once.

Yours truly,

J. Hutton Balfour
Supt.

The Treasurer,
Town of St. Henry, Que.

P23/E2,112

The Standard Life Assurance Company's Office.
(Established 1825)

W. M. Ramsay,
Manager.

J. HUTTON BALFOUR,
Supt. of Agencies.

Montreal 10th May, 1895. 189

The Treasurer,

St. Henry,

Montreal.

Dear Sir:-

Some few months ago we bought \$5,000. notes of the town of St. Henry from J. Emile Vanier, the interest on which is payable yearly on the 1st May.

I shall feel obliged if you will inform me where I can collect the interest, as this is the first time the interest has become due since we have held the bonds. I have been trying to see Mr. Vanier, but he is out of town. Kindly let me hear from you at once.

Yours truly,

J. Hutton Balfour

N^o 6219

Lettre de H. Balfour

Re interest sur
les \$5000 de H. G.

Veneri

10 Mai 1895

J.P.

P23/E2,112

P23/E2,112



Town of Westmount.

OFFICE OF THE

SECRETARY-TREASURER,

Town Hall,

Westmount, 28th May 1895

Jules Beauchamp Esq
Clerk & Treasurer
City of St Henri

Dear Sir

Re 'Dump'

On the 10th inst I wrote you in reference to an arrangement to be entered into with your municipality for the deposition of our Towns Garbage on your Dump. I stated in my letter that we were willing to pay you an Annual rental of \$400. for the privileges quoted in my communication - I asked you to favor me with a reply, but so far have not heard from you.

Will you please let me hear from you on the above matter at your earliest convenience

Obliged

Yours Truly
A. H. H. H.

Secretary Treasurer.

P23/E2,112



Town of Westmount.

OFFICE OF THE

SECRETARY-TREASURER,

Town Hall,

Westmount, 10th May 1895

Jules Beauchamp Esq
Clerk & Treasurer
City of St Henri

Dear Sir

Re Deposition of Garbage

Your favor of 4th inst, enclosing Abstract of a resolution of your Council, offering the Town of Westmount the use of your Dump at Cote St Paul at a rental of \$500 per annum was submitted to the Council and referred to the Health Committee which has instructed me to write you and say, that the Town of Westmount will agree to pay to the City of St Henri a rental at the rate of Four Hundred (400) Dollars per annum for the privileges of dumping its Garbage on your lot at Cote St Paul, including the burying of dead animals, (except Horses and Cows.) said rental of \$400. to cover all the costs of use of dump, and all claims for damages arising from such deposition of garbage and dead animals, by the Town of Westmount.

If the above proposal meets your Council's views, please have Contract drawn out accordingly. for due execution

I am
Yours Truly
The Honble Secretary Treasurer,
Town of Westmount

N^o 6220

Lettre de Westmount
offrant \$400 pour
l'usage du Dépot

10 mai 1885

YB

P23/E2,112

10 Mai 1895

Provincé de Québec } A une session du Comité
Cité de Québec des Sciences du Conseil de la
Cité de Québec, tenue à Québec au
lieu ordinaire des séances au dit
Comité le vendredi le dixième jour de
Mai mil huit cent quatre vingt
quinze conformément à la loi à
laquelle session sont présents M
W Labiche président & M. M. J. Sureau
& L. M. Sureau formant un quorum
sous la présidence de M. L'Échev.
M Labiche - M. L. Main est absent.

Il est ordonné et statué par
résolution du Comité Général comme
suit. -

La question du Transcript de licence
d'amburge de M. Pierre Larante est
de nouveau mise sur la table après
discussion et délibération. - ~~est résolue~~
M. L'Échev. J. Sureau votant, en faveur
du Transcript & M. L. M. Sureau votant
contre sur le partage égal des voix M
le Président donne son vote par
devant et se prononce Contre.

La question de l'octroi d'un certificat de
licence d'amburge à M. Sureau (voté)
est de nouveau mise sur la table
M. L'Échev. J. Sureau se prononce
contre, M. L'Échev. L. M. Sureau
pour.

Sur le partage égal des voix M. le Président
M. Labiche se prononce contre l'octroi
d'un certificat d'amburge à M. Sureau.

Cruteguy

J. Sureau

est absent

et la séance est levée W. Labiche

No 6221
Rapport de Comité
des licences et
10 Mai 1895-

P23/E2,112

10 Mai 1895

Province de Québec } A une session de Comité
 Cité de St. Henri } Général du Conseil de la Cité
 de St. Henri tenue à St. Henri au lieu
 ordinaire des séances du dit Comité
 Vendredi le dixième jour de Mai Mil
 huit cent quatre vingt quinze conformé-
 ment à la loi à laquelle session
 sont présents Sur Honneur le Maire
 J. J. Guin & M. M. les Echevins A. Delorme
 M. Laheche, A. G. Bernard, Jos. Sévical
 * Alf Leduc } ~~Eng. Guay~~ & L. M. Senecal jurant
 B. J. A } par serment sous la présidence de Mr
 le Maire

Il est ordonné et statué par
 résolution du Comité Général ci-dessus
 Résolu et adopté à l'unanimité que la
 salle de l'Hotel de Ville soit accordée
 à la société de Colonisation pour
 y tenir une conférence Jeudi le
 * ou Vendredi } 16^e courant et le Grefier est autorisé
 B. J. A } à seure immédiatement à qui de droit

La question du prolongement de la
 rue Langevin est renvoyée à plus tard
 pour étude —

La demande d'octroi de la société —
 St. Jean Bte de St. Henri est renvoyée

Résolu et adopté que M. L. Bannille
 soit appointé gardien au dépôt de
 la Cité de St. Henri à la Côte St. Paul
 et ce moyennant une prime par
 jour jusqu'à nouvel ordre

Résolu et adopté à l'unanimité

3
 1
 Les dimanches
 acceptés.
 B. J. A

que le montant des frais occasionnés
par une poursuite introduite en reconve-
nement de taxe de Mr Alfred Secretich
soit \$28⁷⁰ lui soit remis et que le
Greffier Tussier soit autorisé à faire
cette remise

Résolu et adopté à l'unanimité que
deux projets de règlements d'emprunts
soient soumis au Conseil en Comité
pour délibérations et étude
et la source est levée
trois renvois sous

(Contresigné
M. Aréval
A. G. G. G.)

J. J. Aquin Maire

M ^r Joseph	7061.00	✓	7061	✓
M ^r David	5500.00	✓	5300	✓
M ^r Habrichs	3000.00	✓	3000	✓
L. Jouts	17500.00		2300	
B. Jb.	7000.00		7747	
"	17000.00		5830	
M ^r Emilie	9500.00		12000	
M ^r Jacques	25700.00		<u>43438</u>	
M ^r Jean	4400.00			
Succ. McKay	2300.00	✓		
M ^r Henry Chennel	7747.20	✓		
M ^r Davidson	5830.00	✓		
Terran du Parc	12000.00	✓		
	<u>124538.20</u>			
Amil. publique	10000.00			
Int. d'emp	<u>3000.00</u>			
	<u>140000.00</u>			

No 6222
Comité Général
du Conseil du
10 Mai 1895
soumis le 15 Mai/95

P23/E2,112

P23/E2,112

OFFICE OF
THE INGERSOLL ROCK DRILL CO OF CANADA,
164 ST. JAMES STREET.

JAMES COOPER. - PRESIDENT.
S. J. SIMPSON. - TREASURER.
E. W. GILMAN - SEC. AND MAN. DIR.

MONTREAL, May 11, 1895.

Jules Beauchamp, Esq. Sec.-Treas.,
Town of St. Henry, City.

Dear Sir:-

Referring to your esteemed favor of May 7th would say,
that we have not the bill of taxes which you refer to, and that if
you will kindly forward us a copy of same at your earliest conve-
nience the matter will have attention.

Yours truly,

INGERSOLL ROCK DRILL CO. of Canada,
DICTATED TO STENOGRAPHER BY
E. W. GILMAN SECY. AND MGR.

No 6222a
Ingersoll R.R.
Sull. Co.
11 Mai 1895

407

✓

P23/E2,112

P23/E2,112

Telephone Bell 2953.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 213 & 214 (and Flat).

Montreal, 13 Mai 1895

Aux Maire & aux Echevins de la cité
de St-Henri -

Messieurs

Votre greffier
m'a transmis un avis par
lequel on veut que l'on mette
une hypothèque sur le ter-
rain N° 602 des plans de
la municipalité de Montréal.
Je crois que la cité de
St-Henri n'a, quant à pré-
sent, rien à faire: il faut
attendre le résultat de

P23/E2,112

Telephone Bell 2953.

MADORE & GUERIN

Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.

J. A. C. Madore, B.C.L.

P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,

Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flr).

Montreal, 189

du procès de Jacob contre
la cité de St-Henri - Si
Jacob réussit, la cité pren-
dra les moyens pour faire
disparaître l'hypothèque en
question; si l'action de la
cité est maintenue, alors
l'incinérateur se continuera, &
la cité pourra faire disparaître
cette hypothèque, en payant
l'incinérateur

Votre tout dévoué
J. A. C. Madore

P23/E2,112

N^o 6223

Opinion légale
 de H. A. B. Lussan
 Re Bordereaux de A.
 Beau enigistie sur
 le terrain de dépôt
 13 mai 1896

H. A. B. Lussan

[The remainder of the page contains faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side.]

Commu de Québec } Extrait des livrés des délibérations
 Cité de St-Henri } du conseil de la Cité de St-Henri

Faire 2 résolutions pour
 éto horloge mercredi
 et faire les bâtisses

Seance du 26 Février 1846
 Lecture est faite d'un rapport de Comité
 Général en date du 21 Février cou-
 rant.

Mr David Caignan est présent
 au Comité.

M. Caignan représente Mr Gouin.

Après lecture et délibérations
 entre le Conseil de la Cité de St-Henri
 et Mr David Caignan pour l'expropriation
 des propriétés de Mr Jorguine & David
 Caignan les dites propriétés por-

tant les Nos officiels parties de 1579 & No 1580

L'offre de mille cinq cents Dollars
 est faite au dit Mr David Caignan
 pour l'expropriation de la propriété de
 Mr Jorguine, le dit montant de mille
 cinq cents Dollars, étant pour le terrain
 et les bâtisses et pour tous dommages pou-
 vant résulter de la dite expropriation
 et une autre somme de neuf cents
 Dollars est offerte au dit Mr David Caignan
 pour l'expropriation de sa propriété No
 officiel partie de 1579 la dite somme de
 neuf cents Dollars étant pour les
 bâtisses et pour tous dommages ré-
 sultant de l'expropriation, le terrain
 de cette dernière propriété devant
 être payé à unifié par le pied par
 autant de pied d'après plan préparé
 à cet effet, et le dit David Caignan
 propriétaire des deux susdites proprié-
 tés devra livrer la partie exproprie

74 x No 1580
 y. B.

aussitôt que requis pour le passage de
la rue et devra ratifier immédiate-
ment conforme aux Règlements de
la Cité et ledit M David Caignan
a signé comme acceptant
(signé) D. Caignan

Résolu et adopté à l'unanimité que
l'entente passée entre le Conseil de la Cité de
Montréal et M David Caignan pour l'expropria-
tion des propriétés situées les nos offi-
ciels 1579 & 1580 situées sur la rue
St Jacques pour et moyennant la somme
de mille cinq cents Dollars pour la pro-
priété de M J. Gouin, le cédant pro-
prietaire, et ce pour le terrain et les
bâties; et neuf cents Dollars pour la
propriété de M David Caignan pour les
bâties et une partie par pied pour le
terrain exproprié; ces sommes réunies
étant pour tous dommages résultant de
l'expropriation des deux susdites propie-
tés requis pour l'élargissement de la
rue St Jacques, ledit M David Caignan
par et par cet effet, le dit M David Caignan
devra ratifier l'entente expropriée aussitôt
que requis par le Conseil et ratifier im-
médiatement conforme aux Règlements
de la Cité, est ratifiée à tous fins que
de droit. Et le dit M David Caignan
ont autrui signé un contrat conforme
à l'entente et à la résolution ci-dessus pour
servir et valoir ce que de droit.

Certifié vrai extrait du livre des délibérations
du Conseil de la Cité de Montréal
Jules Beauchamp
Gustave Desrosiers

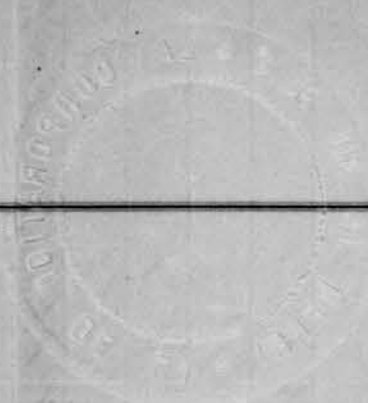
Bureau du Conseil
1876
ce 27 Dec 96

No 6773a.

Entente En propriété
de

David Carignan
26 Fev 1896

✓



P23/E2,112

P23/E2,112

F. X. MOISAN,
Président.

ROBT. RICKERDIKE,
Vice-Prés.

L. K. BRAUCHAMP,
Trésorier.

La Compagnie de Téléphone des Marchands

DE MONTREAL (LIMITEE.)

Bureaux: 81 Rue St-Jacques

J. M. MARCOTTE,
Secrétaire.

Montréal, 13 Mai 1895

Monsieur Jules Brauchamp Es. Greffier
St-Henri de Montréal

Monsieur: J'ai l'avantage de vous faire
part, que nous nous proposons de
planter des poteaux chez vous cette semaine,
Luitly s.v.p. veuillez votre ingénier
de se tenir à notre disposition, et nous
donner son adresse, afin que nous puis-
sions nous entendre ensemble.

Votre bien dévoué

J. M. Marcotte
Sec

Reçu de ce
14 Mai 95
J.M.

P23/E2,112

N^o 6224

Lettre de bidai
téléphonie des
marchands de
Montreal sur
pau de poteaux
dans les limites
de la cité de St-Henri
le 13 mai 1895

[Signature]

DE MONTRÉAL (LIMITÉE)

La Compagnie de Téléphonie des Marchands

Montreal May 13th 1895
 57th Temple Building

The Mayor & Councillors
 of the Town of St Henry

We beg to draw your attention to the
 butchers stall erected on Green Avenue by
 Mr Bagnet it being a wooden construction
 set on posts which we understand is
 contrary to your by laws, it is a disgrace
 to the street & does surrounding property a
 great deal of injury. We earnestly ask you
 to have it immediately removed. & very
 much oblige the undersigned

Yours truly

Melvin Smith of Brooklyn
 per W. Broudeur
 Representing 18 Durlings

Moise Rochon
 Representing 18 Durlings

N^o 6775
4

Lettre des citoyens
Du quartier St
Jacques se
plaignant de
certains bruits
qui ne sont pas
autour la loi

le 13 Mai 1895

JR

P23/E2,112

Montreal. Le 11^{me} / 95

Monsieur le President

Le Comité des Licences

Je vous demanderai encore une fois
de vouloir bien prendre en considération
l'application de la "Licence" coin de la
Cruve & St Jacques. Vu le grand
dommage que vous me causé en
ayant mon établissement fermé
car c'est le seul moyen de commerce
que je puisse établir dans cette
place. — Ainsi Messieur je
doute pas sur votre bonne volonté
que vous sâurez me donner
justice. Mercredi à votre prochaine
réunion

En obligeant
Vtre

M Baigont

Montréal St Henri 195

Messieurs le Maire

& les Conseillers

Pour la seconde fois que je vous
demanderai de prendre en considération
l'application de ma licence coin des
rues Green & St Jacques,

Voyant les grands dommages que vous
causés par les pertes de payes,

donc je puis retiré aucun bénéfice
de mon établissement en tenant
les portes fermé

Mais d'un autre côté je vous demandais
justice et si cela est raisonnable
que vous êtes les premiers à me
demander l'argent des taxes —
et de m'empêcher d'exercé un commerce

Ainsi Messieurs je doute pas sur votre
bonne volonté que vous rendrez
justice en m'accordant ma
licence Mercredi sans hésité

Votre
M P Daignet

Mai 13/95

N^o 6226

Lettre de M. Boquet
demandant au
Conseil de recourir
à l'écume d'auvergne
13 mai 1895

J.P.

P23/E2,112

P23/E2,112

No 6226a

Alphonse Archaubaud
déclare qu'il
ne tient pas l'
état de boucher
Mai 14/95

St. Henri Mai 14, 1895

M. l'officier de la
Capitulation ont passé il ya quelques
jours et ont enregistré mon nom
comme tenant une état de boucher
et un grocein, je m'impressionne
de mon état que je ne tiens pas
l'état de boucher

Noté sur l'état
Alphonse Archaubaud

P23/E2,112

Telephone Bell 2953.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flr).

Montreal, 15-Mai 1895-

Mons. Jules Beauchamp
Greffier
Monsieur -

Je viens de recevoir de
Mess. Greendields & Co, avocats
de Dame P. M. Christie, une
lettre m'informant que la cité
de St-Henri a offert à cette
dernière pour l'expropriation de
sa propriété pour l'élargissement
de la rue Ste Emélie, une somme
de \$2114:00 - Madame Christie
est prête à accepter ce montant

P23/E2,112

Telephone Bell 2953.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flr).

Montreal, 189.....

Montant; mais dans l'écrit qui
a été préparé & qu'on lui a sou-
mis pour être signé, il est
dit que Madame Christie devra
revenir immédiatement — Alors
elle refuse d'accepter cette condition.
Je ne crois pas que le conseil
ait le droit de lui imposer cette
obligation — En conséquence
si vous le retranchez, Madame
Christie sera prête à accepter
hàvement & vous donner quit-
tance —
à vous
J. A. C. Madore

P23/E2,112

N^o 6227

Lettre de Y. A. G. Masson
Re Expropriation de
Daniel M. Christie
15 Mai 1895

[Signature]

Comité Général

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Au maire et aux conseillers de S.^t. Henri

Nous soussignés déclarons que nous connaissons M. Maurice Poirier et que ce Monsieur bien que recommandable sous tous rapports est très pauvre, il desire avoir une licence de colporteur pour vendre des légumes et des fruits dans la cité de S.^t. Henri. S'il vous est possible de diminuer le prix de la licence qu'il doit payer ou de la lui retrancher entièrement nous ne ferons qu'un acte de charité et de justice. Nous vous le recommandons sous tous rapports.

S.^t. Henri de Montreal, quinze mai mil huit cent quatre vingt quinze.

A. Tardif.
Ed. Michaud

Alexis Leduc .. épicier
Janvier. Taberge .. Hôtelle
Moise Gougeon
Louis Bernette

George Barabou + marq

Ed. Gault

Adrien Puzos

J. O. Cason Bouches

J. Jeneval Pere

A. Lenoir

Cécile Leonard

J. V. Krappier "Épiciers"

Aphonse, Servant

P. Vincent

Louis Ducharme Marchand de charbonne

H. Bissonnette, Épiciers

Ed. Pacoste Épiciers

L. Loisel

P23/E2,112

Pierre cyr epicier
 Lemerre Fabre & Co
 J. P. Levesque Epicier
 H. de St. Denis Epicier
 J. G. Bernard
 Robert
 Hector Thérien

N^o 4 6228

Lettre ou Requête
des citoyens de St-Henri
recommandant un
conseil de baisse le
prix de licence de
colporteur de légumes secs
le 15 Mars 1825

Comité de la
Général

P23/E2,112

P23/E2,112

DÉLAVÉ

LANSING LEWIS,
MANAGER.

Caledonian Insurance Company.
(of Edinburgh.) Founded 1805.

Montreal, May 16: 1894,

189

Jules Beauchamp, Esq.,

Secretary Treasurer, Town Hall,

5 Place St. Henri,

Dear Sir:-

Re Davidson Mortgage

In reply to your letter of the 7th I would say that the Town of St. Henri bought certain property, subject to a mortgage to Mrs. Lewis.- According to the terms of that mortgage interest is due half yearly on the 1st November & the 1st May.- There are now two payments over-due with 6 months interest on last year overdue payment.

I hope you will let me have a cheque right away that I may forward same to Mrs. Lewis.-

Yours truly,-

Lansing Lewis
MANAGER.

N^o 6229

Lettre de Lansing
Lewis Re interests
sur Montgomerie
Dépotaire

16 Mai 1895

[Signature]

P23/E2,112

N^o 6230
 Acte d'assemblée de
 Comité Général
 tenu le 17 Mars 1895
 Y.B.

17 Mai 195

Province de Québec }
 Cité de St. Henri } Comité Général du Conseil de la Cité

Vendredi
 le dix septième
 jour de mai
 1895
 L.M.S.
 Y.B.

A une assemblée de Comité
 Général du Conseil de la Cité
 de St. Henri tenue à St. Henri au lieu
 ordinaire des séances du dit Comité
 dûment convoquée conformément à la loi
 à laquelle assemblée sont présents M^r le
 Promaire L. M. Senécal & M. M. les Echevins Joseph
 Senécal, Eugène Guay, W. Salinas, P. A. R. Renaud
 Alfred Leduc & Adhémar Delorme
 formant un quorum sous la présidence
 de M^r le Promaire. Il est ordonné et statué
 par résolutions du Comité Général
 comme suit:—

M^r le Promaire
 de M^r le Maire
 après vérification
 d'avis de la présente
 assemblée
 L.M.S.
 Y.B.

Il est résolu que M^r l'inspecteur
 de la cité de St. Henri soit et est par les présents
 Antoine a pratiquer une dérivation d'eau de
 la Rue Notre Dame Ouest du canal principal de
 un fossé ou cours se déchargeant dans la petite
 Rivière St. Pierre et ce pour faciliter l'écoulement
 des eaux pour la décharge de trop grand volume
 d'eau actuel dans le canal principal qui s'accumule
 par la suite de la construction du dit canal et en
 l'urgence de la chose qui pour le moment
 est indispensable

Il est résolu que M^r N. Brunel
 Entrepreneur de la cité de St. Henri soit nommé
 pour s'enquérir du coût probable de l'expro-
 priation d'une partie du lot N^o 1667
 appartenant à M^r Le Papin dit Barolette père
 et ce pour les fins de l'élargissement de la Rue
 St. Jacques et le dit Brunel en faire rapport
 sous le plus court délai au Conseil mais que
 le coût de l'expropriation ne dépasse pas
 dix dollars pour chaque propriété
 La question de l'expropriation
 de M^r J. D. Mejer pour la batte

Après entente
J.M.
L.M.D.
Y.B.

cette limite de terrain faisant le coin de la
Rue Notre Dame & St Jean côté Nord Ouest
est réglé pour et moyennant la somme
de six cent dollars et ce étant pour tous
dommages pouvant résulter de la dite Expro-
priation ainsi que les dommages prétendus de
l'éloignement du Niveau de la rue Notre vis-à-vis
sa propriété que le dit J. D. Major abandonne
et se sans autres réclamations que la somme
de \$500.00 et le dit J. D. Major a signé
la présente pour servir & valoir ce que de droit
Et M. le Maire & le Juffin sont autorisés
à passer un contrat en conséquence pour
et au de la cité de St Henri le tout suivant
plan préparé à cet effet et ce d'après la
nouvelle ligne établie J.D. Major

Il est résolu à l'unanimité que le
Juffin soit autorisé d'ici à la Montrose
Water & Power Coy d'avoir à mettre l'eau
partout où cela se fait sentir et qu'il y a
urgence et ce sans le plus court délai sans
qu'il le Conseil de la Corporation de la cité
de St Henri se trouvant dans la triste nécessité
de l'y contraindre par voie de municipalité
à sa disposition

Il est fait d'une lettre de M. C. C.
Enwood agent de M. Nelson Smith de New-
York & de M. Morin Rochon se plaignant
d'une botte en bois sur poteaux en bois érigés
sur l'avenue Jeanne et ce contrairement aux
règlements de la cité

La requête de M. N. Brunel & F. F. F. F. F.
& de recommandant au Conseil que M. N. Brunel
soit en peine et que le Conseil réduise

le taux de sa taxe d'affaires est présentée,
la dite requête est renvoyée

Les comptes suivants sont présentés à Mr. F. F. F.
fil. \$24.95. App. Archambault \$84.85
\$34.45 à Beaudoin \$49.50 - L. P. Duquette
\$18.80 - Ecole d'industrial \$50.66. Comité
Beaudoin \$22.85 -

Et les noms est lu

(Yves Beaudoin) L.M. Souillard
Secrétaire Président